

Fonds international de découverte Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds international de découverte Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs

sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur; et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une croissance du capital à long terme au moyen de placements dans un portefeuille très diversifié surtout composé de titres de participation de sociétés dont le siège social est situé à l'extérieur des États-Unis d'Amérique et du Canada.

Le Fonds peut investir dans tous les genres de titres. Le Fonds investira surtout dans des titres de participation, dont les actions ordinaires et les actions privilégiées et, dans une moindre mesure, dans d'autres genres de titres comme les obligations convertibles, les obligations à rendement réinvesti, les bons de souscription, les titres de créance escomptés, les titres de créance restructurés, les cessions de prêts, les prêts avec participation, les titres de créance à haut rendement, mais à faible note, ainsi que les titres de sociétés en réorganisation et les titres publics de pays dont le marché est en émergence ou d'autres pays.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 19,0 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI EAFE (en CAD), a affiché un rendement de 25,2 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice de référence, principalement en raison de la surpondération des secteurs de la finance et de l'industrie et de la sélection de titres dans ces composantes, bien que les placements du Fonds dans ces deux secteurs aient contribué positivement au rendement absolu. La sélection de titres dans le secteur des soins de santé a été un facteur plutôt favorable au rendement relatif.

Les actions internationales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI EAEO (en CAD) ayant affiché un rendement de 25,2 %. Le Japon, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont été les principaux moteurs du rendement au cours de la période.

Les actions internationales ont dégagé d'excellents rendements au cours de la période de 12 mois close le 30 juin; toutefois, les investisseurs ont dû composer avec plusieurs périodes de volatilité. Les marchés ont entrepris le second semestre de 2025 sur une base plus solide, soutenus par une croissance économique résiliente et la conviction de plus en plus ferme que les taux d'intérêt baisseraient avec le temps. Bien que les tensions géopolitiques et l'incertitude entourant la politique commerciale aient créé des perturbations à court terme, les marchés boursiers ont globalement progressé et ont terminé 2025 avec de solides gains dans la plupart des régions.

Cette période a été caractérisée par la vigueur des marchés à l'extérieur des États-Unis. L'excellente performance des marchés internationaux et émergents a été favorisée à la fois par des valorisations attrayantes, par une amélioration des bénéfices et par la faiblesse du dollar américain, ce qui a renforcé les rendements pour les investisseurs mondiaux. Les gains ont également été plus généralisés que lors des exercices précédents, de nombreux pays et secteurs y ayant contribué, la performance n'a donc pas été concentrée dans un groupe limité de titres.

Parmi les marchés développés, l'Europe et le Japon ont largement contribué aux rendements. Les marchés européens ont tiré profit des dépenses publiques, en particulier dans des domaines comme les infrastructures et la défense, et les signes de stabilisation de l'activité économique leur ont été bénéfiques. Le Japon a également enregistré de solides résultats, soutenus par une croissance régulière, l'amélioration des pratiques des entreprises et des politiques favorables. Parallèlement, les mouvements monétaires ont joué un rôle important, améliorant parfois les rendements des investisseurs étrangers, mais contribuant également aux fluctuations.

Les marchés émergents ont rebondi de manière particulièrement marquée au cours de la période. Après avoir traversé une période de rendements peu satisfaisants, les marchés boursiers de ces régions ont été stimulés par l'amélioration de la conjoncture économique, la croissance plus vigoureuse des bénéfices et le regain d'intérêt des investisseurs. La faiblesse du dollar américain au début de la période et la hausse des cours des produits de base ont représenté un avantage pour plusieurs pays. Toutefois, les performances ont été inégales entre les régions. Certaines régions ont affiché des gains vigoureux, tandis que d'autres se sont trouvées aux prises avec des difficultés en lien avec la conjoncture économique nationale et les problèmes structurels.

À l'aube de 2026, les marchés sont demeurés constructifs, mais sont devenus plus inégaux. Les gains réalisés en début d'année ont été interrompus par des périodes de volatilité liées à l'évolution de la situation géopolitique, notamment les tensions dans les régions productrices d'énergie, qui ont entraîné des fluctuations des prix du pétrole et ravivé les inquiétudes quant à l'inflation. Parallèlement, les investisseurs ont continué de réévaluer les perspectives des taux d'intérêt, l'incertitude entourant le moment et le rythme des baisses de taux potentielles contribuant aux fluctuations du marché.

Un autre développement important a été le changement de leadership sur les marchés. Bien que les thèmes d'investissement liés à l'innovation soient demeurés un important moteur de croissance à l'échelle mondiale, les rendements se sont également étendus pour inclure des secteurs plus traditionnels du marché, comme l'industrie, la finance et les ressources. Il en est résulté une conjoncture plus équilibrée et une dépendance réduite à un nombre restreint de secteurs axés sur la croissance.

Malgré cette tendance générale positive, les risques sont demeurés présents tout au long de la période. Les tensions commerciales, l'incertitude géopolitique et l'évolution des décisions stratégiques ont toutes contribué aux fluctuations à court terme des marchés. Les fluctuations du change ont également été un facteur important pour les investisseurs détenant des actifs internationaux, en particulier pendant les périodes où le dollar américain s'est raffermi.

Tous les secteurs de l'indice MSCI EAEO (en CAD) de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les secteurs de la finance, des technologies de l'information et de l'industrie étant ceux qui ont le plus contribué aux rendements de l'indice.

À la clôture de la période, le Fonds était composé de sept des onze secteurs de l'indice MSCI EAEO. Si nous n'aimons pas les

sociétés d'un secteur en particulier, nous n'accorderons aucune pondération à ce secteur. La finance a été le secteur le plus pondéré, représentant 39 % du portefeuille.

Les placements du Fonds dans le secteur de la finance ont affiché un bon rendement au cours de la période, et aucun des dix titres les plus défavorables au rendement du Fonds n'était une société financière. Malgré cela, les sociétés financières détenues par l'indice de référence ont dégagé un rendement supérieur à celui du Fonds. Les titres des sociétés industrielles nVent Electric PLC et Mitsubishi Electric Cop. ont grandement contribué au rendement du Fonds. Toutefois, quatre sociétés du secteur ont considérablement nuí au rendement du Fonds et, bien que les placements collectifs du Fonds dans le secteur de l'industrie aient dégagé un rendement positif dans les deux chiffres, ceux du secteur de l'industrie de l'indice de référence ont été plus performants.

Les placements du Fonds dans le secteur des soins de santé ont été très favorables au rendement, les sociétés suisses Galderma Group AG et Sandoz Group AG ayant figuré parmi les titres qui ont le plus contribué au rendement du Fonds. Les titres de deux sociétés du secteur ont compté parmi les plus défavorables au rendement de l'indice de référence; en revanche, aucune société de soins de santé n'a nuí de façon notable au rendement du Fonds.

Les changements marquants dans la répartition sectorielle du Fonds au cours des douze derniers mois ont été une augmentation de la pondération de la finance, de la consommation discrétionnaire et des soins de santé, et une diminution de la pondération de l'industrie, des services de communication et des technologies de l'information. D'un point de vue régional, les changements importants comprennent une augmentation de la pondération des Pays-Bas et de la Suisse et une diminution de celles du Royaume-Uni et d'Israël. Les changements apportés à la répartition sectorielle et régionale découlent d'un processus de placement ascendant.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 76,7 millions de dollars au 30 juin 2025 à 107,0 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 14,7 millions de dollars, par des gains sur les placements de 16,0 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,4 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période (pertes)	Gains latents pour la période (pertes)	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2026	12,74	0,39	(0,34)	2,51	(0,16)	2,40	(0,16)	—	—	—	(0,16)	15,00
30 juin 2025	10,48	0,55	(0,29)	0,91	1,21	2,38	(0,02)	—	—	—	(0,02)	12,74
30 juin 2024	8,97	0,25	(0,33)	1,79	(0,21)	1,50	—	(0,01)	—	—	(0,01)	10,48
30 juin 2023	8,54	0,29	(0,28)	(0,56)	0,94	0,39	—	(0,02)	—	—	(0,02)	8,97
30 juin 2022	10,13	0,23	(0,35)	(1,52)	(0,52)	(2,16)	—	—	(0,21)	—	(0,21)	8,54
Série F												
30 juin 2026	12,63	0,36	(0,18)	2,51	(0,23)	2,46	(0,34)	—	—	—	(0,34)	14,83
30 juin 2025	10,40	0,61	(0,16)	0,88	1,31	2,64	(0,16)	—	—	—	(0,16)	12,63
30 juin 2024	8,92	0,23	(0,22)	1,67	(0,16)	1,52	—	(0,12)	—	—	(0,12)	10,40
30 juin 2023	8,59	0,30	(0,18)	(0,63)	0,86	0,35	—	(0,20)	—	—	(0,20)	8,92
30 juin 2022	10,17	0,22	(0,25)	(1,19)	(0,39)	(1,61)	—	(0,04)	(0,29)	—	(0,33)	8,59
Série FT												
30 juin 2026	9,57	0,30	(0,14)	1,86	(0,25)	1,77	(0,27)	—	—	(0,45)	(0,72)	10,73
30 juin 2025	8,34	0,32	(0,12)	0,75	0,76	1,71	(0,12)	—	—	(0,51)	(0,63)	9,57
30 juin 2024	7,62	0,18	(0,18)	1,33	(0,10)	1,23	—	(0,10)	—	(0,49)	(0,59)	8,34
30 juin 2023	7,88	0,27	(0,17)	(0,44)	0,81	0,47	—	(0,10)	—	(0,62)	(0,72)	7,62
30 juin 2022	9,90	0,22	(0,24)	(1,25)	(0,39)	(1,66)	—	(0,06)	(0,46)	(0,31)	(0,83)	7,88
Série I												
30 juin 2026	12,87	0,38	(0,05)	2,51	(0,10)	2,74	(0,43)	—	—	—	(0,43)	15,17
30 juin 2025	10,57	0,48	(0,05)	0,97	1,17	2,57	(0,24)	—	—	—	(0,24)	12,87
30 juin 2024	9,04	0,24	(0,13)	1,79	(0,14)	1,76	—	(0,18)	—	—	(0,18)	10,57
30 juin 2023	8,61	0,30	(0,10)	(0,46)	0,92	0,66	—	(0,20)	—	—	(0,20)	9,04
30 juin 2022	10,21	0,22	(0,15)	(1,38)	(0,89)	(2,20)	—	(0,10)	(0,34)	—	(0,44)	8,61
Série T												
30 juin 2026	9,10	0,29	(0,24)	1,77	(0,09)	1,73	(0,15)	—	—	(0,54)	(0,69)	10,09
30 juin 2025	8,03	0,33	(0,21)	0,73	0,83	1,68	(0,01)	—	—	(0,59)	(0,60)	9,10
30 juin 2024	7,42	0,19	(0,26)	1,39	(0,14)	1,18	—	(0,01)	—	(0,57)	(0,58)	8,03
30 juin 2023	7,76	0,26	(0,24)	(0,58)	0,87	0,31	—	(0,01)	—	(0,70)	(0,71)	7,42
30 juin 2022	9,86	0,22	(0,34)	(1,41)	(0,71)	(2,24)	—	—	(0,39)	(0,44)	(0,83)	7,76

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹
Série A							
30 juin 2026	56 301	3 752 606	2,23	2,23	2,16	975,45	15,00
30 juin 2025	33 535	2 631 798	2,25	2,25	2,03	593,47	12,74
30 juin 2024	18 182	1 735 718	2,19	2,19	0,95	478,84	10,48
30 juin 2023	14 336	1 597 954	2,16	2,16	0,84	297,66	8,97
30 juin 2022	15 370	1 798 813	2,15	2,15	1,08	394,68	8,54

FONDS INTERNATIONAL DE DÉCOUVERTE DYNAMIQUE

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série F							
30 juin 2026	43 019	2 899 855	1,09	1,09	2,16	975,45	14,83
30 juin 2025	38 437	3 043 230	1,11	1,13	2,03	593,47	12,63
30 juin 2024	16 533	1 589 309	1,07	1,07	0,95	478,84	10,40
30 juin 2023	17 377	1 947 035	1,07	1,07	0,84	297,66	8,92
30 juin 2022	25 626	2 983 919	1,07	1,07	1,08	394,68	8,59
Série FT							
30 juin 2026	399	37 142	1,12	1,13	2,16	975,45	10,73
30 juin 2025	233	24 299	1,11	1,13	2,03	593,47	9,57
30 juin 2024	169	20 273	1,09	1,09	0,95	478,84	8,34
30 juin 2023	207	27 154	1,10	1,10	0,84	297,66	7,62
30 juin 2022	236	30 017	1,11	1,12	1,08	394,68	7,88
Série I							
30 juin 2026	4 486	295 655	0,11	0,11	2,16	975,45	15,17
30 juin 2025	3 288	255 519	0,10	0,11	2,03	593,47	12,87
30 juin 2024	2 588	244 854	0,10	0,10	0,95	478,84	10,57
30 juin 2023	2 145	237 445	0,10	0,10	0,84	297,66	9,04
30 juin 2022	1 752	203 377	0,10	0,10	1,08	394,68	8,61
Série T							
30 juin 2026	2 835	281 034	2,25	2,32	2,16	975,45	10,09
30 juin 2025	1 164	127 859	2,24	2,27	2,03	593,47	9,10
30 juin 2024	935	116 408	2,22	2,22	0,95	478,84	8,03
30 juin 2023	911	122 843	2,19	2,19	0,84	297,66	7,42
30 juin 2022	1 585	204 290	2,18	2,18	1,08	394,68	7,76

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,90	52,0	48,0
Série F	0,90	—	100,0
Série FT	0,90	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série T	1,90	50,4	49,6

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Depuis l'établissement
Série A	%	19,0	19,3	8,9	8,5
Indice MSCI EAO (en CAD)	%	25,2	19,1	12,0	12,2
Série F	%	20,4	20,6	10,1	9,8
Indice MSCI EAO (en CAD)	%	25,2	19,1	12,0	12,2
Série FT	%	20,4	20,6	10,1	9,7
Indice MSCI EAO (en CAD)	%	25,2	19,1	12,0	12,2
Série I	%	21,6	21,8	11,2	10,8
Indice MSCI EAO (en CAD)	%	25,2	19,1	12,0	12,2
Série T	%	19,0	19,2	8,9	8,5
Indice MSCI EAO (en CAD)	%	25,2	19,1	12,0	12,2

Description des indices

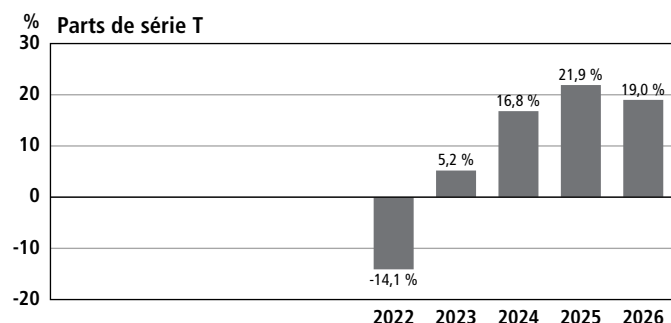
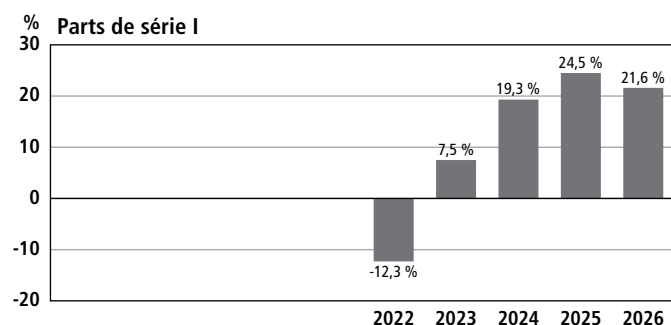
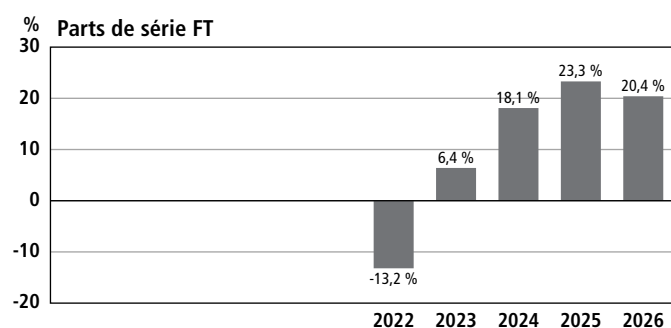
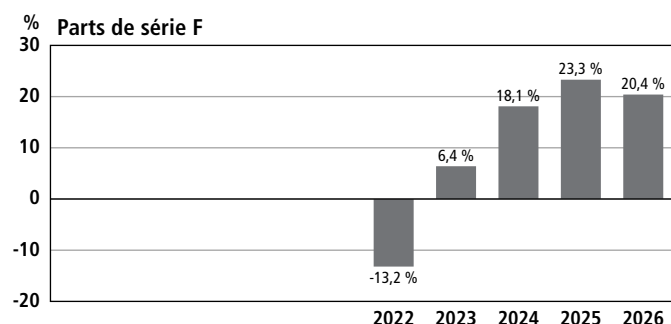
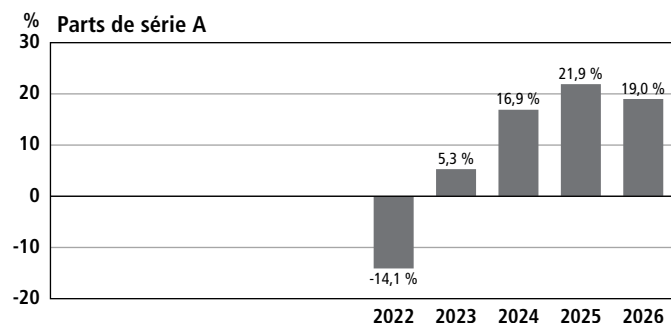
Indice MSCI EAO (en CAD) – Cet indice mesure la performance des sociétés à moyenne et à grande capitalisation des marchés développés à l'échelle mondiale, à l'exception des États-Unis et du Canada.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	98,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	-1,5



Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Suisse	19,0
Pays-Bas	11,7
Japon	11,2
Espagne	11,0
Royaume-Uni	8,8
Allemagne	8,6
France	6,7
Singapour	4,6
Italie	4,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Bermudes	2,5
Autriche	2,3
Danemark	2,2
États-Unis	2,1
Suède	2,0
Belgique	2,0

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Finance	38,8
Industrie	18,5
Consommation discrétionnaire	11,6
Soins de santé	11,1
Technologies de l'information	10,7
Consommation de base	4,9
Services aux collectivités	3,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
ASML Holding NV, CAAE	5,2
ABB Ltd.	3,5
Banco Santander SA	3,3
Iberdrola, SA	3,3
Rolls-Royce Holdings PLC	3,2
Assicurazioni Generali SPA	3,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Viking Holdings Limited	2,5
Singapore Exchange Limited	2,5
Galderma Group AG	2,4
Fast Retailing Co., Ltd.	2,4
UBS Group AG	2,4
Safran SA	2,4
Tokyo Electron Limited	2,3
Siemens Aktiengesellschaft	2,3
Mizuho Financial Group, Inc.	2,3
Raiffeisen International Bank-Holding AG	2,3
HSBC Holdings PLC	2,3
Sandoz Group AG	2,3
InterContinental Hotels Group PLC	2,3
Allianz SE	2,3
Industria de Diseño Textil, SA	2,2
Novartis AG	2,2
Danske Bank	2,2
BNP Paribas	2,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.